

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 10 présents : 08 pouvoirs : 02 votants : 10 pour : 10 contre : 00 abstention : 00 Date de convocation 8 avril 2024 Date d'affichage 8 avril 2024	L'an deux mil vingt quatre et le douze avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal de TRANZAULT s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe VIAUD. Présents : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT, Damien FRADET, Guy BRULON, Françoise FERRANDON, Julie CHONE, Arlette LIMOUSIN et Eric DESMET Absents : Eloïse PLANTUREUX a donné pouvoirs à Julie CHONE Richard GABILLAT a donné pouvoirs à Guy BRULON Secrétaire de séance : Chantal HIBERT Eric DESMET.
--	---

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

Délibération N°07_12/04/2024

A la suite de l'approbation du compte administratif 2023, il convient de procéder à l'affectation des résultats.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

VU les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat,

VU les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2023 approuvé ce même jour,

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	275 232,32 €	367 084,79 €
DÉPENSES	304 882,72 €	304 432,58 €
Reports de 2022	- 135 287,76 €	142 339,70 €
Reste à réaliser en dépenses	- 40 027,20 €	/
Restes à réaliser en recettes	40 668,26 €	/
Résultats définitifs	- 164 297,10 €	204 991,91 €

VU le montant du besoin de financement de la section d'investissement qui se situe à – **164 297,10 €**,


Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (article 1068) **164 297,10 €**
Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002) **+ 40 694,81 €**

Le Maire

Philippe VIAUD


Le Secrétaire de séance


Eric DESMET